

SOUTENANCE PUBLIQUE DE THÈSE

Nous avons le plaisir de vous informer que Madame

Marie-Laure PERCASSI

soutiendra sa **thèse de doctorat** en droit intitulée :

LA REPRÉSENTATION CONVENTIONNELLE EN PROCÉDURE CIVILE SUISSE

JURY DE THÈSE :

- M. François Bohnet, Professeur à l'Université de Neuchâtel, directeur de thèse,
- M. Blaise Carron, Professeur à l'Université de Neuchâtel, rapporteur interne,
- M. Benoît Chappuis, Professeur émérite à l'Université de Genève, rapporteur externe

Le jury de thèse sera présidé par le Professeur André Kuhn, Vice-doyen de la Faculté de droit.

La soutenance aura lieu le

Lundi 5 juin 2023, à 16h30
Moyen auditoire (salle 301, 3^{ème} étage)
Université, Faculté de droit
Rue A.-L. Breguet 1, à Neuchâtel

Olivier Hari,
Doyen de la Faculté de droit

Neuchâtel, le 10 mai 2023